



COMPTE RENDU DU CDAS DU 29/03/2019

Etaient présents :

- M X. DENY, M A. GUITARD, Mme F. MAUREL, Mme F. CAMBON, Mme A. LE BOSSE (Responsable de la structure d'appui régionale de SRH3)
- Mme N. MAURIE, Mme A. DIDELIN (représentantes FO)
- Mme J. NOGALES (représentante CGT)
- Mme N. FALEMPE (représentante CFDT)
- Mme S. BOURGER, Mme D. LERICOLAIS, Mme M. PECHVERTY (représentantes SOLIDAIRES)
- Mme M. BASQUEZ (correspondante)

Excusées : Mme P. ROBERT, Mme M. CAUSSE, Mme C. BRUXELLES

La séance débute par l'installation du nouveau CDAS émanant des élections professionnelles de Décembre 2018

Le PV du CDAS du 19/10/2018 et le règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité. Arnaud GUITARD a présenté le rapport d'activité de l'année 2018 et les orientations de la délégation du Tarn et Garonne pour 2019 pour lesquelles le budget reste stable et est adopté à l'unanimité.

Les actions prévues en 2019 :

- Arbre de Noël le 11/12/2019 à la salle des fêtes du Carreyrat
- Mini-séjour « British camp » d'une semaine reconduit du 26 au 30 Août 2019.
- Sortie des retraités en octobre avec la découverte des monuments et personnalités qui ont marqué MONTAUBAN et un repas à « La Pyramide des Saveurs » au foyer du fort
- Solidarités Finances avec une action à destination des familles dont un enfant étudie en dehors du département. Cette action dépendra du budget alloué par le secrétariat général dans le cadre des actions innovantes.

Par ailleurs, une enquête de satisfaction réalisée en juillet 2017 a fait ressortir une méconnaissance des différents dispositifs proposés par l'action sociale (prêts ALPAF, CESU, EPAF). A cet effet, un portail unique d'internet dédié à l'action sociale sera disponible à compter du 10/04/2019.

La restauration reste un poste important dans le budget de l'action sociale avec les conventionnements, les cartes APETIZ et le restaurant inter-administratif. Ce dernier bénéficie d'ailleurs d'une subvention de 10 000€ accordée aux petites structures (moins de 100 repas par jour en moyenne).

Les « coins repas » sont quant à eux maintenus avec un budget pour le renouvellement de leurs équipements. En revanche, malgré l'insistance des organisations syndicales, aucun « coin repas » supplémentaire n'est prévu.

A la demande de FO, Arnaud GUITARD va étudier la possibilité d'obtenir un tarif de groupe pour une éventuelle sortie à destination des actifs qui ne bénéficiera, toutefois, d'aucune subvention de la part de la délégation.

SOLIDAIRES a interpellé les membres présents du service des ressources humaines afin qu'une information soit diffusée à l'ensemble des agents concernant les conditions d'attribution du supplément familial de traitement (SFT) et dont les enfants bénéficient d'une prestation via la CAF (APL, allocation logement). Ceci afin que chacun puisse décider en connaissance de cause d'opter pour le SFT ou l'aide au logement puisque les deux ne sont pas cumulables.

SECTION :	Bulletin d'adhésion 2018	Solidaires Finances Publiques
	Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement	
IDENTIFIANTS		
N° DGFIP (6 chiffres)	N° ANAIS (10 chiffres)	
NOM d'usage	Prénom	
NOM de naissance	Date de naissance	
Cadre :	Grade :	Echelon :
Date de prise de rang :		
Informations professionnelles		Informations personnelles
Service :	Adresse perso. :	
Site :		
Temps partiel : %		
@	@	
Ces informations sont obligatoires		Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org
Montant de la cotisation →		
Solidaires Finances Publiques		
Boite 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 contact@solidairesfinancespubliques.org solidairesfinancespubliques.org		

